

**Registre des délibérations du conseil d'administration**  
**Séance du 23 février 2023**

Nombre de membres en exercice : 13  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de membres représentés : 1  
Nombre de membres ayant participé au vote : 10

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois février à dix-huit heures quinze minutes, le Conseil d'Administration, dûment convoqué le quinze février, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Michel VALLA.

Présents : Michel VALLA, Président - Gérard JOURDAIN, Vice-président - Sarah MICHON - Bernard COUSIN - Cyril JAULIN - Gérard BÉNÉTEAU - Alice LENNE - Charles-Bernard DRUGEON - Thérèse THOMAS.

Absents donnant pouvoir : Guy VENDÉ a donné pouvoir à Bernard COUSIN.

Absents : Pauline CAILLONNEAU - Patricia BLANCHARD - Stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil d'administration. Gérard JOURDAIN a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il accepte. Dominique PATEAU, Chargée des affaires sociales, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

**D23022023-02 : Subventions aux associations – CCAS Budget principal**

Monsieur le Président présente au Conseil d'Administration les demandes de subventions pour l'année 2023 et propose au Conseil d'Administration de bien vouloir les étudier.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer les subventions suivantes :

Associations	Montant de la subvention accordée
Solidarité Paysans 85	150 €
Banque Alimentaire	150 €
Secours catholique Local	1 000 €
<b>Total</b>	<b>1 300 €</b>

- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les documents relatifs au versement de ces subventions,
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget.

- Le Secrétaire de séance,  
  
Gérard JOURDAIN  
Date de signature : 07/03/2023  
Qualité : Vice-Président CCAS  
Les Achards

Le Président du CCAS,  
Michel VALLA.

- Fait et délibéré à Les Achards,
- Les jour, mois et an susdits,
- Publié sur le site internet le 08/03/2023
- Au registre